LUMI
RIVISTA DI STUDII NANTU À L'ETÀ DI I LUMI È DI E RIVOLUZIONI

Première table ronde : Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, une innovation sociale territoriale

Avec les responsables de TZCLD, du fonds de dotation « Corsica Sulidaria », et des Communautés de communes partenaires.

Intervention de Jean-Guy Talamoni, co-responsable scientifique du colloque universitaire « Nouvelles Lumières et innovation sociale »

Territoires Zéro chômeur longue durée et la Corse, c'est maintenant une affaire de plusieurs années. Nous nous étions rencontrés avec Laurent Grandguillaume, en 2015-2017, lorsque j'exerçais des responsabilités politiques à l'Assemblée de Corse. Celle-ci avait voté à l'unanimité pour entrer dans cette démarche qui avait déjà fait ses preuves. Il y avait déjà eu, à l'époque, une première vague d'expérimentations qui avait donné d'excellents résultats.

La Corse avait décidé de se joindre à ce programme dès 2017. Le démarrage a été un peu lent, puisqu'il a fallu que les communautés de communes intéressées trouvent les moyens humains pour monter les dossiers, parce que ce n'est pas évident. La norme, c'est deux emplois de cadres chargés de cette mission à plein temps pendant 18 mois. Ce n'est donc pas à la portée de toutes les communautés de communes, notamment des plus petites, qui n'ont pas, notamment en Corse, des moyens humains extensibles à l'infini.

Nous avons fait, avec Véronique Albertini, le tour des communautés de communes. Toutes celles que nous avons visitées étaient intéressées par ce programme. Certaines ont même délibéré pour s'insérer dans TZCLD. Malheureusement, une seule a vraiment donné suite pour entrer dans le concret. Dans le cadre d'un partenariat entre le Fonds de dotation Corsica Sulidaria et la communauté de communes de Costa Verde, il a été possible de créer l'emploi nécessaire avec par ailleurs un investissement très important des agents qui étaient déjà au service de la communauté de communes. Cela s'est traduit ensuite par l'habilitation qu'a reçue Costa Verde par décret délivré par l'administration d'État. D'autres communautés de communes ont déclaré leur volonté de se joindre à ce programme, comme la Castagniccia Casinca, l'Oriente ou Fium'Orbu Castellu. L'objectif de Territoires zéro chômeurs de longue durée est de créer des CDI, sans condition de formation, d'âge, avec la possibilité de travailler à temps choisi, ce qui distingue ce programme de tous les autres. C'est donc très confortable pour les chômeurs de longue durée qui décident de se joindre à cette démarche. S'agissant de l'efficacité de cette dernière, nous avons eu les premiers résultats en décembre dernier en Costa Verde : 25 CDI ont été créés, ce qui est significatif à l'échelle de la Corse, compte tenu de la situation économique et sociale assez dégradée. C'est donc presque miraculeux d'arriver à faire des choses comme ça, et nous espérons multiplier cette expérience, dans un premier temps avec les communautés de communes d'ores et déjà intéressées que je viens de citer.

Patrice Terramorsi, co-responsable scientifique du colloque universitaire « Nouvelles Lumières et innovation sociale »

Ce qui nous a réunis aujourd'hui, c'est l'innovation sociale et les nouvelles Lumières. Peut-on encore parler aujourd'hui de nouvelles Lumières dans un environnement, un contexte qui paraît bien obscur ? L'innovation sociale est un concept qui peut être assez large, mais l'idée est de construire une réponse avec les acteurs pour répondre à des besoins sociaux, économiques, qui ne sont pas actuellement traités. Ce qui nous réunit est donc la question suivante : peut-on toujours penser améliorer la société avec l'aide de la raison ? Je crois qu'il y aura un certain nombre d'exemples qui nous montrent que c'est possible. Il y a parfois des difficultés, mais il y a aussi des leviers d'action. Territoires Zéro chômeur longue durée est aussi un exemple dans ce domaine. Ce dispositif repose sur trois grands principes : personne n'est inemployable, ce n'est pas le travail qui manque et ce n'est pas l'argent qui manque. Cela peut paraître totalement utopique de dire cela, et pourtant cela a réussi, grâce à l'expérimentation, en Costa Verde notamment, avec 25 CDI créés. Pouvez-vous nous en dire plus sur cette démarche ?

Intervention de Laurent Grandguillaume, président TZCLD

J'ai beaucoup travaillé sur la question de l'emploi et du travail. J'ai rencontré en 2018 William Julius Wilson, qui était le président de l'association américaine de sociologie, aux Etats-Unis. Il m'avait invité à Harvard pour présenter le projet Territoires Zéro chômeur de longue durée, ce qui m'a amené d'ailleurs, à cette occasion, à pouvoir promouvoir le projet à l'international. C'est ainsi que je l'ai fait connaître auprès de la Banque mondiale, de l'Organisation internationale du travail, de l'OCDE, qui cite régulièrement cette expérimentation comme un exemple dans le domaine de l'inclusion et du travail, pouvant être déployé au niveau international dans d'autres pays. C'est le cas aujourd'hui. En Europe, ce projet est promu dans 20 pays avec le soutien de la Commission européenne, parce que, justement, il est disruptif. Il mobilise le coût du chômage de longue durée pour financer des emplois utiles qui n'entrent pas en concurrence avec des activités existantes sur un territoire. La même année, en 2018, je suis invité en Corse. J'ai été invité par le Président Jean-Guy Talamoni à l'Assemblée de Corse pour présenter ce projet qui avait attiré son attention. Je venais de terminer mon rôle de député, en 2017, et je me rends compte qu'en Corse, il y a une grande volonté de mener ce projet. Je me souviens d'une phrase de William Julius Wilson qui m'avait dit aux États-Unis : « si vous comprenez pourquoi certains territoires ne viennent pas au projet et pourquoi certaines personnes ne viennent pas au projet, vous ferez grandir le projet. » Ce projet, effectivement, est une utopie, avec sa part d'idéal. Comme le disait Jean Jaurès dans son discours à la jeunesse, en 1903 à Albi, « le courage, c'est de comprendre le réel et d'aller à l'idéal. » L'idéal, dans « Territoires Zéro chômeur longue durée », c'est de se dire qu'il y a du chômage de longue durée, une fragmentation sociale avec des personnes qui sont isolées et exclues, et de se demander ce qu'on fait concrètement d'un point de vue politique. C'est donc un projet politique, au sens de la « vie de la cité. » Quel choix faisons-nous pour mettre en œuvre une solution visant à éradiquer le chômage de longue durée ? Nous avons démontré

dans certains territoires que, oui, il est possible d'éradiquer le chômage de longue durée. Je me souviens de cette phrase de François Mitterrand qui disait : « On a tout essayé contre le chômage ». Il y avait une forme de fatalisme dans la vie politique française sur ce sujet. Nous, nous nous sommes attachés à la mise en œuvre. Pour cela, nous avons fait appel aux forces locales pour briser les silos et mettre tout le monde autour de la table. Avons-nous la responsabilité collective d'éradiquer le chômage longue durée ? Oui. Le chômage longue durée est-il une responsabilité seulement individuelle ? Suffit-il de traverser la rue pour trouver un job, comme l'a dit Emmanuel Macron ? Non. Si l'on en revient aux résistants qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, ont élaboré le programme national de la résistance, les Jours heureux, ils ont insufflé l'esprit du préambule de la Constitution française de 1946. Dans la Constitution de la Corse, il y a le droit au bonheur, mais dans la Constitution française, il y a un article qui fait référence au droit à l'emploi et au devoir de travailler. Les résistants avaient pensé ce droit, comme une responsabilité individuelle, mais face au chômage de longue durée, il y a aussi une responsabilité collective. Cette responsabilité dépasse la simple idée de dire « on met une solution en place ». En réalité, on adapte l'emploi à la personne et, surtout, on prend soin de notre territoire. On crée des activités, de transition écologique, d'économie circulaire, de recyclage de matières premières… Tout cela, finalement, valorise le territoire, utilise ses ressources pour assurer, finalement, une souveraineté. Comment part-on du travail pour aboutir à la souveraineté ? Si l'on prend, par exemple, la question alimentaire, la plupart des territoires ne sont pas indépendants dans ce domaine. Avec Territoires Zéro chômeur de longue durée, on traite cette question. On développe du maraîchage, parce que là où l'agriculture a disparu, sous la contrainte de systèmes financiers, on peut réexploiter des fermes. À Thiers, nous avons racheté une ferme avec la collectivité et on réexploite une ferme pour faire du maraîchage, en circuit court, pour la restauration scolaire, les EHPAD, etc. Je suis entrepreneur, par ailleurs. Je dirige une entreprise de 300 salariés, donc je sais parler aussi d'économie, de rentabilité d'entreprise. Seulement, il y a des pans entiers de l'économie qui ne peuvent pas être traités du simple point de vue de la rentabilité. Mais il y a des choses qu'on peut faire, justement, en créant des systèmes alternatifs pour pouvoir prendre soin de notre territoire, de notre environnement, des familles et de la planète. Et puis, il y a aussi des personnes dont on doit s'occuper, qui ne rentreront pas dans l'économie classique.

Le seul responsable qui m'a tenu un discours lucide là-dessus, c'est assez étonnant, c'est M. Geoffroy Roux-de-Bézieux, qui était président du MEDEF. Il est allé à Châtellerault, où nous avons réexploité des champignonnières. Il m'a dit « heureusement qu'il y a Territoires zéro chômeur de longue durée, parce que les personnes que vous avez embauchées, on ne les aurait pas embauchées dans nos entreprises. » Cela peut paraître dur comme discours, mais c'est une réalité. Il y a des personnes qui n'entreront pas dans des schémas classiques, une TPE, une PME, une ETI, même dans une collectivité territoriale, parce que l'emploi n'est pas adapté à elles. Pour aller au fond des choses, j'ai pris du recul par rapport à ce projet, j'ai effectué un travail de recherche, que je continue à l'Université de Corse, avec le laboratoire LISA sur la question des imaginaires, dont j'étais assez éloigné, et que j'ai intégrée dans mes réflexions. J'ai interrogé des personnes en Corse, en Haute-Vienne et dans la Nièvre, dans les territoires

ruraux. Parmi ces personnes, il y en a qui sont isolées. On peut avoir l'image d'un territoire, la Corse, où tout le monde est relié, inséré dans des liens familiaux, villageois. Mais il y a aussi des personnes qui vivent en Corse et sont isolées, par exemple pour des questions de mobilité. J'ai rencontré des aidants familiaux. Qui parle de ces personnes qui s'occupent de leurs enfants malades, qui ont des handicaps, ou de leurs parents ? Comment font-ils pour travailler ? Ils ne trouveront pas d'emploi dans une entreprise classique, parce que l'entreprise classique, sauf si l'entrepreneur est philanthrope, ne va pas adapter l'emploi à la personne. Cela n'existe pas, parce que l'entreprise a des objectifs de rentabilité, elle doit avoir des personnes productives, avec des horaires, etc. Il y a donc des contraintes qui nécessitent d'adapter l'emploi aux personnes. Territoires zéro chômeur interroge la notion de travail, et pas seulement d'emploi. L'emploi, c'est une relation contractuelle, avec un employeur et un employé. Cela apporte certes une sécurité, car en France l'emploi donne accès à la sécurité sociale, à une multitude de droits, à un prêt bancaire, etc. Mais quel est le contenu de l'emploi ? C'est le travail, et le travail, pour reprendre les mots du sociologue Dominique Méda, est un fait social total. Il recouvre différentes réalités, dont la question de la transmission. Le travail, n'est pas seulement un travail. C'est un imaginaire. La Corse est le territoire où le taux de travailleurs indépendants est le plus élevé dans la population active. Plus élevé même que la moyenne européenne. C'est une réalité du travail et de l'imaginaire en Corse. C'est aussi un territoire où il y a beaucoup de précarité, parce qu'il y a beaucoup de saisonnalité. Le travail est impacté par des réalités économiques, des valeurs, etc. Territoires Zéro chômeur longue durée, au-delà d'interroger ce qu'on peut produire, ce qu'on va faire, comment on va le faire, interroge aussi la nature du travail. La champignonnière de Châtellerault illustre cela. Cette idée vient d'une personne privée d'emploi, qui avait travaillé dans cette entreprise. Les acteurs du projet se sont emparés de ce sujet pour remettre en place cette champignonnière, en interrogeant les exploitants - parce qu'il y en a peu en France – et en s'appuyant sur cette personne qui y a travaillé et a transmis tout ce qu'elle avait appris. Cette champignonnière produit maintenant des tonnes de champignons. C'est ainsi que les choses se sont faites. Par la tradition orale, la transmission, l'histoire du territoire, on a recréé une activité qui était localisée, et fonctionnait. À travers ces imaginaires locaux, on revient aux sources pour recréer des choses non délocalisables, bonnes pour le territoire et qui permettent aux personnes d'avoir un sens, une autonomie et une reconnaissance. Il ne faut pas idéaliser les choses pour autant. Territoires zéro chômeur, c'est une entreprise avec ses problèmes, des gens qui ne sont pas contents. Il faut faire fonctionner tout cela, ce n'est pas simple. Mais c'est enthousiasmant, et c'est un projet positif. J'ai un grand plaisir à m'y engager depuis une décennie.

Intervention de Patrice Terramorsi, co-responsable scientifique du colloque « Nouvelles Lumières et innovation sociale »

Je retiens dans cette intervention à la fois la volonté politique idéaliste au départ, qui était notamment portée par les associations, et la volonté d'apporter des réponses sur les territoires. Il faut aussi souligner toute l'ingénierie qui a été développée à travers le dispositif Territoires zéro chômeur et témoigne d'une double nature, à la fois utopiste et très opérationnelle.

Intervention de Jean-Guy Talamoni, co-responsable scientifique du colloque « Nouvelles Lumières et innovation sociale »

Laurent Granguillaume a un autre lien avec la Corse que celui que j'avais exposé, à savoir cette coopération dans le cadre de Territoires zéro chômeur longue durée. C'est aussi un doctorant de notre université et de notre laboratoire LISA.

Intervention de Véronique Albertini, représentante de Corsica Sulidaria

Je vais parler au nom de l'ensemble des administrateurs bénévoles du fonds de dotation. Il a été créé, effectivement, pour collecter des fonds auprès des mécènes pour prendre en charge la précarité au sens large. Nous avons eu de grandes actions menées pendant la crise sanitaire du Covid, effectivement, mais nous avons choisi aussi la mobilité, le transport et le travail. Nous sommes une équipe entièrement bénévole. Le fonds de dotation n'a aucun frais de fonctionnement. Nous prenons chacun sur notre temps pour apporter notre pierre, convaincre les mécènes de nous suivre pour adhérer à notre démarche et porter avec nous ces projets innovants dans les territoires. Je suis, dans ma vie professionnelle, auditrice financière, notamment des fonds de la formation professionnelle. Peut-être n'avions-nous pas tout tenté pour lutter contre le chômage de longue durée. J'ai donc rejoint la démarche portée par Laurent Grandguillaume et, avec mon aspect financier, j'essaye, effectivement, de comprendre les mécanismes que l'on peut mettre en place pour garantir la pérennité de cette expérimentation. Parce que nous parlons bien de CDI de droit commun avec le retour au travail avec la dignité, l'inclusion. Quand nous avons commencé à porter cette démarche en Corse, avec le fonds, cela a été compliqué. Tout le monde nous recevait très bien, mais le nerf de la guerre, c'est le financement pour pouvoir mettre en place des chargés de mission dédiés à ce projet. Le rapport, c'est 18 mois de travail, deux équivalents temps plein. Nous avons eu la chance, avec un mécène, Charles-Henri Filippi, de pouvoir apporter une aide financière très conséquente à la Costa Verde, qui a permis de lever le frein, de pouvoir embaucher les personnes dédiées, de fédérer l'équipe, de les accompagner lors de leur formation. C'est un nouveau projet, et il faut être formé pour le mener à bien. Ce travail d'accompagnement a été effectué par le fonds Corsica Sulidaria avec l'aide de l'Association Nationale TZ, bien évidemment. Cela a été long, mais aujourd'hui, nous avons un exemple concret qui se traduit par 25 CDI signés. Il y a désormais un modèle à montrer aux autres territoires qui voudraient s'y engager, en Corse, pour comprendre les mécanismes mis en place, pouvoir les suivre, les aider. Le nerf de la guerre étant, là aussi pour nous, de retrouver des fonds, pour pouvoir de nouveau aider les collectivités à franchir la première étape, c'est-à-dire avoir les moyens d'engager de l'ingénierie compétente.

Intervention de Jean-Guy Talamoni, co-responsable scientifique du colloque « Nouvelles Lumières et innovation sociale »

J'en profite pour remercier les mécènes de Corsica Sulidaria, qui ont tous leur importance dans ce projet. Il faut tout de même citer notre mécène historique, Charles-Henri Filippi. Il a

été le premier à nous faire confiance, et participe non seulement financièrement mais aussi intellectuellement parce qu'il prend du temps pour être à toutes nos réunions, notamment dans le cadre de la commission stratégique, pour élaborer les travaux qui nous paraissent collectivement les plus intéressants, notamment TZ. Le Crédit Agricole de la Corse nous a également rejoints pour signer un partenariat, ainsi que les Chemins de Fer de la Corse. Ils sont des partenaires précieux dans notre démarche, notamment en Costa Verde.

Intervention de Maryline Frati-Renosi, directrice déléguée au pôle développement territorial de la communauté de communes de la Costa Verde

Si je devais vous parler de Territoires Zéro chômeur, j'aurais envie de vous dire « quelle aventure ! » Je suis directrice générale déléguée au sein de la communauté de communes de la Costa Verde. Notre collectivité compte 23 communes, c'est un territoire rural, touristique, comme tous les territoires de Corse. Nous comptons 11 000 habitants, avec les mêmes difficultés que dans toute l'île en termes d'emploi, de précarité, de problèmes sociaux, de familles monoparentales… Une fois que l'on a dit ça, il fallait bien mettre en œuvre des politiques publiques ayant un sens, et c'est là que l'innovation sociale rentre en jeu. Au début, nous avons été freinés par des problèmes financiers. C'est ainsi que Corsica Sulidaria est intervenu pour nous donner les moyens d'y parvenir. Pourquoi fallait-il le faire ? Parce que l'urgence se ressentait vraiment sur le territoire. Au terme de deux ans, après diverses délibérations qui nous ont permis d'être pris en considération par toutes les collectivités publiques, nous avons pu être habilités par décret en juillet 2024. Ce n'était que le début de l'aventure. Le plus gros morceau a été de créer cette fameuse « entreprise à but d'emploi », de lui trouver un statut juridique lui permettant d'organiser son développement et sa création. Nous avions bien compris le sens de cette démarche : personne n'est inemployable et ce n'est pas l'argent qui manque. L'argent du chômage, aujourd'hui, on peut s'en servir pour créer des activités utiles au territoire. Nous avons recensé toutes ces activités, et cette dynamique a conduit à la création de cette entreprise que nous avons appelée « A Scumessa. » « A Scumessa », c'est une promesse, un défi. Et finalement, ce nom prend tout son sens lorsqu'on voit tout le travail accompli pour créer cette entreprise. Nous sommes restés dans des domaines très liés à l'environnement. Il fallait répondre aux nouvelles obligations et aux nouvelles pratiques autour des composteurs partagés, de la gestion des biodéchets, des services aux personnes isolées, de l'animation auprès des personnes âgées. Tout cela représentait déjà un vaste chantier. Mais un autre axe, plus original, s'est rapidement imposé : le pôle patrimoine. Pourquoi ce choix ? Parce que, parmi les 25 personnes privées d'emploi intégrées dans notre entreprise à but d'emploi, nous avons eu la chance de trouver des personnes possédant déjà une véritable expérience professionnelle dans ce domaine. C'est là que tout le sens du dispositif apparaît. Nous nous sommes mis autour de la table pour partir non pas de ce qu'il faudrait théoriquement faire, mais des savoir-faire réels des personnes concernées. Certaines nous ont dit : « Nous avons déjà réalisé des inventaires patrimoniaux. Nous sommes spécialistes de la valorisation du patrimoine, de la culture et de la transmission. » Elles possédaient une expertise dans la valorisation culturelle, la médiation pédagogique, la transmission du patrimoine local, l'accueil et la sensibilisation des

populations, y compris touristiques. Sur notre territoire, qui accueille beaucoup de visiteurs, notamment en période estivale, ce besoin était réel. Pour la collectivité que je représente, il était très difficile de mobiliser seule les moyens humains et financiers nécessaires à ce travail.

Nous avons été accompagnés par le laboratoire LISA, afin de développer ces initiatives et permettre aux habitants de se réapproprier pleinement leur culture et leur patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel. Notre territoire est riche, vaste, et possède de nombreux édifices cultuels. Certains n'étaient pas abandonnés, mais il est aujourd'hui extrêmement difficile d'obtenir les financements nécessaires pour les restaurer et les valoriser correctement. Aujourd'hui, tout cela fonctionne très bien. L'entreprise à but d'emploi a signé des conventions d'objectifs et de moyens avec la communauté de communes de Costa Verde, mais elle travaille également avec d'autres clients. Par exemple, la commune de Cervioni lui a confié la réhabilitation complète des objets de la cathédrale de Cervioni. C'est une très belle action de remise en valeur du patrimoine local. L'inventaire patrimonial, cela ne s'improvise pas. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur des professionnels expérimentés comme Alexandre Giorgi, qui a travaillé un temps au laboratoire LISA, ainsi qu'Agnès Soldal et Guillaume Medda. Grâce à eux, nous avons pu constituer notre propre base de données patrimoniales, ce qui représentait un travail considérable. D'autres projets ont ensuite vu le jour, comme celui de l'église Santa Lucia di Moriani, récemment restaurée extérieurement, et dont l'entreprise prend désormais en charge le mobilier intérieur. Pour nous, cette promesse est véritablement en train de se concrétiser. Au-delà des projets eux-mêmes, ce sont aujourd'hui 25 personnes qui ont retrouvé une place grâce à ce dispositif. Et derrière ces 25 personnes, il y a 25 familles. Ce sont des personnes qui ont connu des accidents de parcours, des ruptures professionnelles, parfois des situations de handicap. Ce ne sont pas des personnes « inemployables » ; ce sont des personnes expérimentées, compétentes, capables d'apporter énormément au territoire. C'est sans doute ce qui m'a le plus marquée personnellement dans cette aventure. Ce travail dépasse largement le cadre administratif : c'est presque du militantisme. Si nous avions compté nos heures de travail ou raisonné uniquement en termes de fonctionnement administratif, nous n'aurions jamais obtenu cette habilitation.

C'est pourquoi, pour toutes les personnes ici présentes représentant des communes ou des communautés de communes, je pense qu'il faut vraiment vivre ce projet avec conviction pour réussir à le porter jusqu'au bout.

Intervention de Patrice Terramorsi, co-responsable scientifique du colloque « Nouvelles Lumières et innovation sociale »

Le territoire de Costa Verde a été pionnier en la matière. Vous avez parlé des rencontres, et je pense que c'est un élément essentiel que l'on n'évoque peut-être pas assez. Il y a aussi les personnes qui montrent le chemin, qui donnent l'exemple. Vous avez ouvert une voie pour d'autres territoires, en Corse, mais aussi ailleurs en France.

Intervention de Jean-Guy Talamoni, co-responsable scientifique du colloque « Nouvelles Lumières et innovation sociale »

D'autres communautés de communes se sont intéressées à cette démarche. Nous savons que ces expériences servent aujourd'hui de référence, y compris dans des cadres universitaires où elles sont régulièrement étudiées. Au-delà de Costa Verde, trois communautés de communes corses ont déjà manifesté leur volonté d'entrer dans cette dynamique. Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive, car la démarche reste ouverte. Mais la question des moyens - humains comme financiers - demeure centrale, tout comme l'assentiment du pouvoir étatique. Les territoires qui souhaitent aujourd'hui intégrer cette expérimentation dans le cadre de la troisième phase du dispositif sont Castagniccia-Casinca, Fium'Orbu-Castellu, Oriente. Ce sont des territoires proches géographiquement de Costa Verde, ce qui pourrait permettre de constituer un ensemble cohérent à l'échelle territoriale. Des discussions vont désormais s'engager entre l'association Territoires Zéro Chômeur, Corsica Sulidaria et ces communautés de communes afin de trouver les moyens nécessaires pour lancer concrètement ces démarches.

Intervention de Laure Prieur, chargée de développement territorial et aménagement – communauté de communes Fium'Orbu Castellu

Nous ne nous sommes pas encore lancés opérationnellement dans cette démarche, mais nous sommes là aujourd'hui. Il est intéressant de comprendre quels ont été les freins à la mise en œuvre concrète du projet. La communauté de communes voyait pourtant un réel intérêt dans cette démarche, notamment parce qu'elle propose un changement profond de paradigme sur la place de chacun dans la société. Le travail de sensibilisation mené par Véronique Albertini et les autres intervenants a d'ailleurs largement convaincu les élus de l'intérêt du dispositif pour notre territoire, qui connaît lui aussi des problématiques sociales importantes. Mais nous avons été confrontés à plusieurs contraintes, financières, des difficultés à mobiliser des moyens humains, des arbitrages politiques et budgétaires. Notre communauté de communes a notamment fait le choix d'investir fortement dans une école des arts et une médiathèque. Ces investissements importants ont conduit à prioriser certains projets plutôt que d'autres. Il y avait également la question du temps long. Nous avions le sentiment qu'il existait un décalage entre la dynamique nationale et les réalités locales de mise en œuvre. Lorsque nous avons vu que la Costa Verde avançait plus rapidement que ce que nous imaginions, cela a sans doute contribué à rendre le projet plus concret et plus accessible. Aujourd'hui, avec le nouveau cycle électoral municipal qui approche, l'objectif est de reprendre contact avec les élus afin de les sensibiliser à nouveau à cette démarche et d'étudier les conditions de sa mise en œuvre.

Ouverture des échanges avec la salle

Un premier tour de table ayant été réalisé, la parole a ensuite été donnée au public.

Les animateurs ont notamment salué la présence de Marie-Jeanne Nicoli, présidente du Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse, ainsi que celle des étudiants présents dans la salle. Le laboratoire Lisa a également été remercié pour son implication dans l'organisation du colloque.

Intervention de Charles Casabianca, secrétaire général de la CGT de Haute-Corse

Bien entendu, la question du chômage est une réalité que nous vivons quotidiennement. Cette démarche est honorable, mais j'aurais aimé entendre davantage l'idée qu'il faut véritablement changer de paradigme. Aujourd'hui, vous mettez en place une politique qui remet l'humain au centre du système. Le financement pourrait aussi passer par une forme de mutualisation avec des entreprises qui génèrent de grandes richesses dans notre région et pourraient contribuer à remettre les personnes au travail. Car le coût social du chômage pour les collectivités est considérable. À l'inverse, lorsqu'une personne retrouve un emploi, elle redevient cotisante, elle retrouve une autonomie, elle participe à la vie économique, et à terme, cela coûte moins cher à la société. L'investissement social peut donc être récupéré collectivement. Dans une région agricole comme la nôtre, cela prend tout son sens. Vous étiez d'ailleurs partis au départ sur une logique agricole, notamment avec l'idée de fournir les écoles en maraîchage, ce qui est une très bonne chose. Mais cela soulève aussi une question : les personnes qui développent ces activités maraîchères ne risquent-elles pas d'être perçues comme des concurrents par les agriculteurs déjà en place ? Ce qui m'intéresse surtout, c'est la question du financement. Aujourd'hui, il y a des mécènes, des soutiens publics, mais comment envisagez-vous la pérennisation du dispositif sur le long terme ? J'imagine que vous avez réalisé des études prospectives sur l'évolution de l'emploi et sur le devenir de ces structures. Jusqu'où pensez-vous que ce système peut se développer ? Pour moi, il s'agit véritablement d'un système social nouveau. Quand la Sécurité sociale a été créée en 1946, il s'agissait déjà de construire une force publique capable de protéger collectivement la société. Aujourd'hui, on recrée peut-être quelque chose de cet ordre-là : une organisation collective qui permet à chacun de retrouver une place dans la vie économique et sociale d'un territoire.

La force publique sert aussi à cela, investir sur le long terme, mettre les gens au travail, permettre à chacun de participer à la vie d'une micro-région, d'une région, voire du pays tout entier. Ma question porte donc sur cette perspective de long terme.

Intervention de Laurent Granguillaume, président de TZCLD

Merci pour cette question, parce qu'elle soulève énormément de sujets. Au XIXe siècle, un grand débat opposait les socialistes utopistes et les libéraux autour de la question de la propriété et du droit au travail. Les socialistes utopistes cherchaient à construire une forme de « propriété sociale » : des solutions collectives, des protections communes, des mécanismes capables de lutter contre la paupérisation née de la révolution industrielle.

À l'inverse, les libéraux craignaient qu'un droit au travail ne remette en cause la propriété privée. Aujourd'hui, cette « propriété sociale » s'est progressivement affaiblie sous l'effet de l'individualisme, des transformations économiques et du fonctionnement contemporain des sociétés. Face à cela, il faut recréer des formes nouvelles de solidarité collective. La véritable menace actuelle est la fragmentation sociale, le fait que chacun reste seul dans son coin, sous influence permanente, sans cadre collectif commun. Il faut revenir à certains fondamentaux : la responsabilité collective, la solidarité, le travail comme facteur d'intégration sociale. Il ne

s'agit pas de remettre n'importe quel travail au centre, mais un travail qui ait du sens et qui soit adapté aux personnes. Les entreprises classiques - TPE, PME, ETI - continueront naturellement à jouer leur rôle. Mais il faut également inventer d'autres formes d'activité pour les personnes qui ne trouvent pas leur place dans les modèles traditionnels. Pour cela, il faut des moyens publics. Le coût public du chômage de longue durée représente environ 46 milliards d'euros par an en France. Ce coût inclut : les allocations chômage ; le RSA ; les aides sociales ; les dépenses des collectivités locales ; les coûts supportés par les services sociaux et les institutions publiques.

Plus de 2 millions de personnes sont concernées par le chômage longue durée, dont plus de 800 000 depuis plus de trois ans. En allant sur le terrain, dans les communes, on découvre aussi de nombreuses personnes totalement invisibles pour les institutions, non inscrites à France Travail, non bénéficiaires du RSA, hors des radars administratifs. Dans certains territoires, cela représenterait jusqu'à 20 % des chômeurs longue durée.

À titre de comparaison, le dispositif Territoires Zéro Chômeur représente aujourd'hui environ 68 millions d'euros pour 85 territoires d'expérimentation. C'est une goutte d'eau. Le programme a permis l'embauche de plus de 4 000 personnes et l'accompagnement d'environ 4 000 autres vers une solution d'emploi. Soit environ 8 000 personnes ayant retrouvé une activité professionnelle. Ce n'est donc pas Territoires Zéro Chômeur qui va endetter la France.

Malgré tout, ce dispositif est capable de changer profondément les choses, notamment parce qu'il redonne une perspective et une forme d'espoir collectif, face à la perte de confiance, l'isolement, la reproduction sociale, les difficultés éducatives, les problèmes de santé mentale et les ruptures familiales. Dans une même famille, il arrive que plusieurs générations se retrouvent durablement sans emploi. À l'inverse, le retour à l'emploi produit des effets très profonds, une fierté retrouvée, l'exemplarité pour les enfants, la reconstruction personnelle et l'amélioration du climat social local. Je me souviens d'un père de famille, à Blois, qui participait bénévolement au projet avant même son embauche. Il m'avait dit : « Chaque soir, je raconte à mes enfants ce que je fais pour Territoires Zéro Chômeur. Je suis fier. » Certaines personnes ont signé leur tout premier CDI à plus de 50 ans. Parmi les salariés recrutés, la durée moyenne de chômage était de 5 ans, 25 % étaient en situation de handicap, beaucoup avaient un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat, 30 % n'avaient pas le permis de conduire, de nombreuses personnes souffraient également de troubles psychiques.

À Thiers, par exemple, le taux de réussite au brevet des collèges a fortement augmenté dans les quartiers concernés. Un maire en Ille-et-Vilaine nous a rapporté que les forces de l'ordre constataient un climat plus apaisé et un territoire devenu plus serein qu'il y a dix ans. Il ne faut toutefois pas être naïf : le chômage n'explique pas à lui seul tous les problèmes sociaux ou de sécurité. Mais ces démarches participent à « soigner » les territoires en recréant du lien social et des perspectives collectives.

Dans les années 1930, une grande enquête sociologique a été menée à Marienthal, en Autriche, après la fermeture d'une usine qui avait supprimé plus de 2 000 emplois. C'est l'un

des premiers cas de grands travaux de sociologie consacrés au chômage. Les chercheurs de l'époque ont observé un phénomène très fort : lorsque les personnes perdaient leur travail, elles se désengageaient progressivement de la vie sociale. Elles ne lisaient plus la presse traditionnelle, ne fréquentaient plus les clubs sportifs, s'éloignaient de la culture et de la vie associative. Peu à peu, certaines basculaient vers des formes de radicalisation idéologique.

Pourquoi ? Parce qu'il n'y avait plus de lien social, d'attachement collectif, d'enracinement à travers le travail. Le travail n'est pas seulement une activité économique. C'est aussi un collectif, des relations sociales, des syndicats, des associations, des partenaires sociaux, une forme d'appartenance commune. Une entreprise, c'est aussi un minimum de vie sociale organisée. Quand je suis allé dans la Nièvre, un territoire rural frappé par la fermeture d'industries et la suppression de plus de 200 emplois, on voyait immédiatement les conséquences sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, grâce à Territoires Zéro Chômeur, environ 130 emplois y ont été créés. L'entreprise à but d'emploi est même devenue la première entreprise du territoire. On pourrait presque trouver cela paradoxal : normalement, ce ne devrait pas être à Territoires Zéro Chômeur de devenir la principale entreprise locale.

Mais cela montre surtout l'ampleur des besoins et le vide qui existait auparavant. Oui, il faut mettre un supplément d'âme dans tout cela. Et ce supplément d'âme, ce sont aussi les syndicats et les partenaires sociaux. J'ai travaillé à l'époque avec Laurent Berger et Philippe Martinez. Tous deux ont porté ensemble cette réflexion autour d'un nouveau souffle pour la Sécurité sociale et pour la place du travail dans la société. Territoires Zéro Chômeur, finalement, c'est une forme de défrichage. Nous avons montré qu'il était possible de faire autrement, de renverser certaines logiques, d'ouvrir un autre chemin. Mais il faut désormais que d'autres acteurs, avec davantage de moyens et de puissance politique, prennent le relais pour amplifier cette dynamique.

Intervention de Charles Casabianca, secrétaire général de la CGT de Haute-Corse.

Quid de la pérennisation de ce dispositif ?

Intervention de Laurent Grandguillaume, président de TZCLD

La réponse est relativement simple. Pendant des années, on m'a demandé de mesurer Territoires Zéro Chômeur uniquement à travers les « taux de sortie » vers l'emploi classique. Je répondais souvent avec ironie : « Très bien, mettons tout le monde en auto-entrepreneur et nous aurons 100 % de réussite statistique, même si les personnes ne gagnent rien. » Or, en France, près de la moitié des auto-entrepreneurs ne réalisent quasiment aucun chiffre d'affaires. Cela montre bien les limites d'une approche purement statistique. Territoires Zéro Chômeur n'est pas simplement un dispositif transitoire. C'est un projet de transformation sociale. Le programme a été évalué par France Stratégie, l'Inspection générale des affaires sociales, la Cour des comptes et plusieurs administrations et organismes publics. La dernière évaluation de France Stratégie conclut que Territoires Zéro Chômeur est aujourd'hui le dispositif ayant le plus fort impact sur l'emploi en France. L'étude évoque un impact de 74 points, bien au-dessus d'autres dispositifs nationaux. Mais surtout, certains responsables

publics ont fini par comprendre une chose essentielle : Territoires Zéro Chômeur constitue aussi un refuge durable pour certaines personnes. Et cela doit être assumé. Toutes les personnes ne retourneront pas nécessairement vers le marché du travail classique. Certaines resteront durablement dans ces structures. Cela implique donc un coût pour la collectivité. Mais ce coût doit être pensé autrement. La liberté a certes un coût, mais elle n'a pas de prix.

Territoires Zéro Chômeur coûte de l'argent public, oui. Mais ce coût permet de garantir quelque chose de fondamental : des conditions d'existence dignes, une stabilité, une autonomie, une liberté réelle. Car il ne peut y avoir de liberté véritable si les conditions minimales d'existence ne sont pas assurées. Et ces conditions reposent d'abord sur trois éléments essentiels : un emploi, un logement, un savoir. J'ai porté la première loi au Parlement lorsque j'étais député. Elle a été votée à l'unanimité. Puis nous avons défendu une deuxième loi, en 2020, afin d'étendre le dispositif. Elle a également été votée à l'unanimité. Aujourd'hui, nous portons une troisième loi : celle de la pérennisation du dispositif, afin d'inscrire Territoires Zéro Chômeur Longue durée dans le Code du travail. Cette loi a déjà été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Elle doit maintenant être examinée au Sénat. Il faut encore trouver une niche parlementaire pour l'inscrire à l'ordre du jour, ce qui est rendu plus compliqué par les élections sénatoriales à venir. Mais nous allons continuer à nous battre.

Mais attention : la généralisation ne peut fonctionner que là où existe une véritable volonté politique. Pour que cela marche, il faut une volonté politique locale, une ambition nationale et une articulation entre les deux. C'est cette rencontre entre un principe universel et une volonté territoriale qui crée l'alchimie nécessaire au succès du projet. Cela ne se décrète pas depuis Paris. Tous les dispositifs purement administratifs ont montré leurs limites, nous avons d'ailleurs deux millions de chômeurs de longue durée en France. Pour que cela ait un impact réel, il faut construire des dynamiques locales. Cela suppose de mobiliser les élus, les habitants, les associations, les syndicats, les acteurs économiques.

La France est souvent très forte pour débattre du « pourquoi », mais beaucoup moins pour construire le « comment ». Territoires Zéro Chômeur cherche précisément à réconcilier l'ambition universelle et la mise en œuvre concrète. Or, cette mise en œuvre ne peut se faire qu'à l'échelle des territoires. Quelqu'un à Paris ne peut pas décider seul de la manière dont les choses doivent fonctionner à Corte ou ailleurs en Corse. Il faut articuler une vision nationale et une réalité territoriale. C'est complexe, cela prend du temps, mais c'est indispensable.

Intervention de Joseph Colombani, président de la FDSEA de Haute-Corse.

Mon engagement syndical, depuis plus de trente ans, consiste à réfléchir à la manière de créer de l'emploi et de la richesse à partir de l'existant, notamment dans le secteur agricole. Et lorsqu'on observe la Corse, plusieurs paradoxes apparaissent immédiatement. Nous sommes sur un territoire qui ne produit qu'environ 4 % de son autosuffisance alimentaire, où tombent chaque année 8 milliards de mètres cubes d'eau, où près de 70 % des plus belles terres agricoles sont en friche, où existent des savoir-faire, des traditions et des produits reconnus

dans le monde entier. Alors une question se pose : comment peut-on avoir un niveau d'autosuffisance alimentaire comparable à celui de Saint-Pierre-et-Miquelon ?

Cette situation traduit l'absence de volonté réelle de développer le territoire. Ce modèle est celui d'une « économie de type colonial » : une économie fondée sur la consommation et non sur la production. Dans cette logique, on favorise les importations, on maintient la dépendance, on empêche l'émergence d'un véritable appareil productif local. Cela s'explique par plusieurs freins structurels, les difficultés foncières et l'indivision, l'absence de certaines infrastructures, le manque d'outils financiers adaptés, les difficultés d'accès au crédit, l'insuffisance des infrastructures portuaires, les limites des politiques agricoles actuelles.

Même les grands projets historiques, comme le développement de la plaine orientale dans les années 1960, ont davantage répondu à des enjeux géopolitiques liés à la décolonisation de l'Algérie qu'à une véritable stratégie de développement pour les Corses eux-mêmes. L'État a progressivement construit un système où la Collectivité de Corse joue un rôle de courroie de transmission. Puisque le territoire produit peu de richesses, il fonctionne largement grâce à des transferts financiers publics : 1,2 milliard d'euros injectés chaque année dans la consommation agricole. Seuls 4 % restent en Corse. Ce système maintient le territoire dans une logique de dépendance, de consommation et de faible production d'emplois durables.

Je vais être provocateur et vous dire que le dispositif Territoires Zéro chômeur existe déjà en partie à travers la Collectivité de Corse, avec des emplois fictifs qui ne produisent pas toujours de véritable activité économique, et sont là pour combler un problème social. En revanche, il y a aujourd'hui une nécessité de créer de la production réelle, de générer de la richesse locale et de construire des emplois utiles et durables plutôt que des dispositifs de simple compensation sociale.

Intervention de Laurent Grandguillaume, président de TZCLD

Dans ce que j'ai compris de la Corse, sans prétendre tout en comprendre, il peut effectivement exister une dérive de type clientéliste ou claniste. Mais ce mot ne correspond sans doute pas totalement à l'identité corse. Il vaudrait peut-être mieux parler du parti. Oui, il peut y avoir des dérives dans les territoires. Ici, bien sûr, mais ailleurs aussi. J'interviens dans de nombreux territoires - j'en suis à 85, dans plus de 50 départements, y compris en outre-mer - et je constate qu'il peut parfois exister des dérives dans l'exercice des pouvoirs publics locaux, dans certaines municipalités. J'en ai connu moi-même, ayant été élu local dans une autre vie. On retrouve ailleurs des formes de clientélisme. En Haute-Vienne, par exemple, territoire que j'étudie aussi, il existait un autre terme pour désigner cela, on « plaçait » les personnes. Chaque territoire a sa propre histoire, ses propres maux, sa propre identité.

J'ai aussi en mémoire un rapport ancien, rédigé il y a plus d'un siècle par l'Académie des sciences morales et politiques, sur l'économie corse. On y parlait déjà de la Corse comme d'une terre d'abondance. Et c'est vrai : c'est une terre d'abondance. Après, sans entrer dans le débat politique, parce que ce n'est pas mon rôle, il y a une chose certaine : le monde change autour de nous. L'environnement géopolitique change, et cela nous oblige à regarder

autrement le monde, mais aussi notre propre territoire et les enjeux qui sont devant nous. Or ces enjeux sont aujourd'hui des enjeux de souveraineté : souveraineté industrielle, souveraineté technologique, souveraineté alimentaire. Vous l'avez dit vous-même : on parle davantage d'un taux de dépendance alimentaire que d'un taux d'indépendance. Au-delà des sujets politiques - car chacun porte son propre imaginaire politique, sa propre vision de la société qu'il veut construire pour son territoire - il y a aussi une réalité concrète. Cette réalité, il faut la bâtir. Il faut produire des réponses, parce que dans les décennies qui viennent, et peut-être même plus tôt, nous allons être confrontés à des conflits de haute intensité qui reposeront la question de la résilience des territoires. Quelle chaîne logistique avons-nous connue pendant la crise sanitaire ? Quelles sont aujourd'hui les chaînes logistiques critiques auxquelles il faut répondre pour le médicament, pour la santé, pour l'alimentation, pour les services publics de première nécessité ? Toutes ces questions se posent dès maintenant.

Il y a donc, d'un côté, l'ambition politique : quelle société voulons-nous construire pour demain ? Et sur cela, il y aura toujours des débats, car plusieurs chemins sont possibles. Mais il y a aussi, de l'autre, une question très concrète : quels sont les acteurs capables de garantir cette ambition ? Et là, oui, il faut changer la donne, parce qu'on ne peut pas continuer avec des systèmes qui fonctionnent de manière illogique, à dépendre de matières premières alimentaires importées par bateau alors même que les routes maritimes deviennent de plus en plus fragiles. Il y a dix ans, nous n'avions pas ces problèmes. Aujourd'hui, le monde se grippe, certaines routes se ferment, certains passages se bloquent. Alors, comment fait-on ?

En ce sens, la période que nous vivons est intéressante, au-delà des difficultés qu'elle comporte, parce qu'elle repose toutes ces questions. Pendant la crise sanitaire, elles étaient revenues au premier plan. Puis, une fois la crise passée, tout le monde est plus ou moins retombé dans ses habitudes.

Je suis bien conscient qu'en Corse, il existe des difficultés liées à des clivages, à des modes de fonctionnement, à des choses qu'il faut dépasser. Mais il faut revenir à l'essentiel. Prenons simplement l'alimentation, puisque vous avez abordé ce sujet : il n'est pas normal que, dans un territoire comme la Corse, on soit à ce point dépendant des importations.

Dans ma jeunesse - j'ai 48 ans aujourd'hui - j'ai beaucoup lu Samir Amin, notamment sur la question de l'échange inégal. Cela m'a beaucoup inspiré. Au fond, la vraie question est la suivante : quelle est la valeur d'un territoire ? Qu'est-ce qu'il produit ? Et comment remonter la chaîne de valeur ajoutée sur ce territoire ? Cela vaut pour l'agriculture, mais aussi pour les technologies.

La dernière fois que je suis venu ici, il y avait un débat sur les LLM. Construire, par exemple, un LLM en langue corse, ce serait extrêmement intéressant. Si le développement permet de valoriser la culture, l'identité, la langue - et la langue est essentielle - alors ce type d'outil peut devenir stratégique. De même, disposer de data centers, de centres de données qui protègent les données, ouvre des perspectives à tous les territoires. J'étais encore hier dans une entreprise où se posait un débat très concret : ils disposent de deux data centers sur leur

territoire et envisageaient d'en supprimer un, parce qu'un bâtiment est en mauvais état. Mais en réalité, ils ont compris qu'ils en avaient besoin, notamment pour des raisons de sécurité. Tous ces enjeux sont donc bien réels, et il faut y répondre.

Ces phénomènes que vous évoquiez, je les ai connus ailleurs. J'étais à Dijon, en Bourgogne-Franche-Comté. Ce n'est pas non plus un territoire simple, et j'y ai aussi observé des formes de clientélisme dans les collectivités locales, dans des mairies comptant des milliers d'agents. On retrouve finalement un certain nombre de logiques comparables ailleurs. La grande différence avec la Corse, c'est sans doute la force du *parti*, c'est-à-dire ce mode d'organisation, de solidarité organique, d'identité, de projection dans le futur à partir du passé. Cela peut être une force, mais cela peut aussi devenir un frein lorsqu'on se heurte à d'autres logiques.

Intervention de Jean-Guy Talamoni, co-responsable scientifique du colloque « Nouvelles Lumières et innovation sociale »

La contestation de la notion de « clan » en ce qui concerne la Corse existe depuis longtemps. Depuis le XIXe siècle, on parle du « clan », et ce terme a fini par être accrédité par l'usage. Pourtant, d'un point de vue anthropologique, il n'est pas adapté à la Corse, puisque le clan renvoie normalement à la référence à un ancêtre commun, ce qu'on ne retrouve pas ici. Effectivement, quand on parle du « parti », cela peut vouloir dire autre chose vu de l'extérieur de la Corse. Mais ici, il ne s'agit pas du parti au sens politique classique - le Parti socialiste, le Parti communiste, de l'autre côté de la mer - mais bien d'autre chose, d'une réalité locale spécifique. Il très intéressant d'observer les différentes métamorphoses qu'il y a eu depuis le XVIIIe siècle, puisque ces partis, en Corse, existent depuis très longtemps. D'ailleurs, un étudiant commence actuellement une thèse sur les transformations de ce qu'on appelle aujourd'hui le « clan » à travers les âges. Ce sera très intéressant, notamment pour comprendre les évolutions les plus récentes.

Intervention de Louis Ducreux, responsable de la CFDT

Lorsque Véronique Albertini m'avait parlé de la démarche Territoires Zéro chômeur longue durée, j'avais trouvé cela formidable. Nous sommes dans un territoire où la question de la mobilité est centrale. Ici même, dans cet amphithéâtre, il y a quelque temps, l'urbaniste Carlos Moreno est intervenu. Je pense que, chez nous, son idée de la « ville du quart d'heure » prend tout son sens, notamment quand on parle des freins à l'emploi. Chez nous, comme dans beaucoup de régions rurales, le principal frein, c'est l'absence de mobilité et de transport. Autour des villes, ça va encore, mais dès qu'on s'en éloigne un peu, cela devient très compliqué. C'est difficile pour les gens de siéger dans certaines instances, c'est difficile aussi d'accéder à l'emploi. Parfois, se déplacer ou acheter un véhicule coûte plus cher que de rester chez soi, isolé.

Beaucoup de personnes passent à côté des aides et de leurs droits. De toute façon, en France, le non-recours reste un phénomène important.

Intervention de Laurent Grandguillaume, président de TZCLD

Pour comprendre la Corse, je me suis intéressé aux racines des syndicats, à leurs spécificités, notamment à la CFDT, à l'origine du PSU en Corse, qui avait beaucoup travaillé sur une autre manière d'imaginer le territoire, sur une forme de troisième voie, avec une réflexion intéressante autour de l'autogestion. Ensuite, je trouve que Territoires Zéro chômeur interroge profondément notre rapport au temps. Si on regarde la manière dont le temps est conçu aujourd'hui, avec l'accélération technologique, on est dans l'immédiateté, dans la consommation permanente. Finalement, tout devient consommation. Le philosophe allemand Hartmut Rosa explique bien cela : cette accélération technologique impose à tout le monde un certain tempo, qui finit par nous éloigner des relations sociales.

La question est donc la suivante : le projet du quart d'heure est-il pertinent ? Ou bien faut-il, au contraire, réinterroger le temps et recréer un temps social dans les territoires ? Au fond, quart d'heure, vingt minutes, une heure… c'est presque secondaire. C'est une notion très théorique. Ce qui compte vraiment, c'est de relier les personnes. J'ai interrogé, en Corse, dans le cadre de mes travaux, un père de famille qui me disait : « Moi, je vis dans telle commune, mes enfants sont eux aussi en Corse, et pourtant on ne se voit parfois qu'une fois par trimestre. » Pourquoi ? Parce que ça coûte cher, parce qu'il faut prendre la voiture, parce que les déplacements sont compliqués. Et pourtant, tout le monde est en Corse. Ils ne sont pas entre le Cantal et Bastia ; ils sont sur la même île.

La vraie question, c'est : comment recréer du lien entre les personnes grâce aux moyens de mobilité ? Territoires Zéro chômeur peut contribuer à cela. On a d'ailleurs la chance d'avoir le soutien des Chemins de fer de la Corse. Sans eux, on n'aurait sans doute pas réussi en Costa Verde, parce qu'ils ont été présents dès le départ. Il y a donc des choses à faire autour de l'intermodalité, des mobilités alternatives, pour permettre à des personnes qui n'ont aujourd'hui aucun moyen de se déplacer d'aller quelque part - pas seulement dans un but économique, mais déjà, tout simplement, pour avoir une vie sociale, là où il y a de l'isolement. Parce qu'en Corse aussi, il y a de l'isolement. Contrairement à l'image qu'on peut en avoir, ce n'est pas un territoire où tout le monde est forcément lié, solidaire, où chacun connaît tout le monde. Cela existe, bien sûr. Mais j'ai aussi rencontré des personnes qui ont connu des accidents de la vie, notamment dans le monde agricole, qui ont dû changer de territoire en Corse, et qui se retrouvent seules face à leurs difficultés, sans plus avoir de liens familiaux sur lesquels s'appuyer. C'est donc aussi cela qu'il faut construire. Territoires Zéro chômeur peut être une réponse. On peut créer quelque chose qui n'existe pas encore sur le territoire.

Intervention de César Filippi, président du Groupement des hôtelleries et restaurations Corsica

Je représente aujourd'hui une partie du secteur du tourisme, après avoir été engagé durant des années en politique. Votre action nous intéresse particulièrement, parce nous sommes dans un secteur d'activité confronté à une très forte saisonnalité. J'avais défendu à l'Assemblée de

Corse, voilà des années, l'idée d'un CDI des quatre saisons. Elle rejoint votre préoccupation, à travers Territoires Zéro chômeur. Je pense que ce qui bloque aujourd'hui, c'est un peu la responsabilité de tout le monde. Mais le problème principal, à mes yeux, est qu'on ne revient pas assez à la réalité du terrain, sur ce qui devrait être, en quelque sorte, le socle de l'économie corse, et qu'on a pourtant trop souvent opposé : l'agriculture et le tourisme.

Or aujourd'hui, même les mots qu'on emploie devraient nous rapprocher. Quand on parle de développement durable, de quoi parle-t-on, au fond ? On parle justement de rapprochement, de transversalité, de circuits courts, et d'un lien plus fort entre tourisme et économie locale.

Malheureusement, après avoir rencontré au plus haut niveau des responsables politiques, y compris des ministres venus nous parler du développement touristique de la Corse, j'ai été frappé par un décalage. Après avoir entendu un discours très appuyé sur le tourisme durable, j'en suis même venu à dire à la ministre : « merci d'avoir fait l'éloge de ce que nous sommes déjà. » Parce que nous, dans le tourisme, quand on a commencé à entreprendre dans les années 70, on faisait déjà du développement durable, sans le nommer ainsi. Un peu comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir dans Le bourgeois gentilhomme. Nous faisions du développement durable tout simplement parce qu'on ne savait faire que ça, et qu'on ne pouvait faire que ça. La transversalité, les circuits courts, l'ancrage local : tout cela relevait pour nous d'une logique naturelle. Mais après quatre heures d'échanges sur nos difficultés très concrètes - celles des PME, des TPE, les problèmes de recrutement, le manque de formation sur place, les difficultés économiques, les enjeux de planification - j'ai eu une vraie surprise. Au moment de nous quitter, on m'a dit, très sérieusement : « Si j'ai un conseil à vous donner, dites à vos adhérents, à vos acteurs économiques, aux dirigeants de PME et de TPE, de se tourner vers les majors, vers les grands groupes, vers les multinationales. »

Je suis resté poli. Mais au fond, je me suis dit : « merci d'être venu, merci d'avoir écouté… mais en réalité, vous n'avez pas entendu. Vous n'avez pas compris ce que nous voulons construire en Corse avec ce secteur d'activité. » Pour parler du tourisme, il faudrait des heures. Mais je vais essayer de schématiser en revenant au PADDUC. Le PADDUC, sur le fond, a très bien posé les choses. Je rappelle que le tourisme représente tout de même 31 % du PIB de la Corse de manière directe, et encore environ 15 % de façon indirecte. La vraie question est donc : comment fait-on évoluer ce secteur dans le bon sens ?

Le PADDUC répond clairement, notamment dans son annexe 8 consacrée au schéma de développement touristique de la Corse. Il dit qu'il faut aller vers un tourisme maîtrisé, un tourisme à l'année, à forte valeur ajoutée et à forte incidence sociale. On ne peut qu'applaudir, surtout quand on est professionnel du terrain depuis plusieurs décennies. Le problème, c'est qu'aujourd'hui, dans l'application concrète du PADDUC, on fait exactement l'inverse. On traite ce document comme s'il était gravé dans le marbre, alors même que le législateur avait prévu qu'il s'agissait d'un document de travail, à réévaluer au bout de cinq ans, à ajuster en fonction des résultats, des orientations prises et des actions engagées. Je vous assure que si on revenait à cet esprit-là, notamment sur la question de la formation, on trouverait des solutions.

Pour revenir à l'objet de notre réunion d'aujourd'hui, nous sommes prêts à y participer pleinement et à apporter notre contribution. Nous avons d'ailleurs beaucoup de propositions, en particulier autour de notre idée initiale : aider à faire vivre l'activité sur les quatre saisons.

Sans vouloir attaquer ce que fait France Travail, je veux simplement montrer à quel point on néglige parfois les réalités du terrain. On nous a expliqué qu'aller vers cette solution coûterait trop cher. Pourtant, si l'on regarde bien, il y avait au contraire une économie d'échelle possible en argent public. Pendant longtemps, nous avions des salariés sur sept mois. Ce n'est pas rien. Nous proposions d'aller vers neuf mois, avec une logique expérimentale sur une dizaine d'années : autrement dit, construire une forme de CDI progressif, consolidé dans le temps, avec un accompagnement public au départ pour amorcer la pompe. Mais au lieu d'investir dans cette transition, qu'a-t-on fait ? On a préféré stigmatiser les personnes en CDD saisonniers. On leur a dit, en substance : « Laissez tomber ce secteur, laissez tomber cet emploi, pourtant parfois correctement rémunéré. Reconvertissez-vous. Cherchez autre chose. » Cela, on le dit à des personnes qui ont parfois entre 45 et 60 ans. Plutôt que de mettre les moyens pour transformer progressivement ces parcours précaires en emplois stables, on pousse les gens à sortir du secteur. Pour moi, c'est exactement l'exemple de ce qu'il ne faut plus faire.

Intervention de Marie-Jeanne Nicoli, présidente du CESEC

Ce que je voudrais dire, de manière très pragmatique - puisque c'est notre manière de travailler au CESEC -, c'est qu'on constate qu'à partir d'une volonté politique locale, en l'occurrence celle de la Costa Verde, on parvient à créer une expérimentation réellement vertueuse, avec 25 emplois, comme cela a été rappelé tout à l'heure. Oui, c'est modélisable. La preuve : d'autres communautés de communes souhaitent aujourd'hui mettre en place ce dispositif et obtenir l'habilitation. C'est particulièrement intéressant, parce qu'effectivement, nous faisons face à de grandes difficultés économiques, notamment dans l'agriculture et le tourisme. Il faudra évidemment réussir à transformer notre économie pour aller vers une économie plus productive. Mais ce qui m'intéresse ici, très concrètement, c'est la question des moyens. Vous l'avez dit : aujourd'hui, le dispositif repose encore beaucoup sur le mécénat et le bénévolat. Vous avez évoqué tout à l'heure une idée importante, qui rejoint d'ailleurs la question posée par mon collègue Charles Casabianca : celle d'une Sécurité sociale du XXIe siècle, avec la possibilité de mobiliser une partie des 46 milliards d'euros consacrés au chômage de longue durée, afin de financer plus largement ce type de projet et d'en permettre la généralisation ainsi que la pérennisation. Ma question est donc simple : où en êtes-vous sur ce sujet ? Quelles démarches ont été engagées ? Et surtout, comment faire en sorte que ce projet soit réellement pris en compte dans une évolution plus moderne de notre système de protection sociale ?

Intervention de Laurent Grandguillaume, président de TZCLD

Sur la question du « CDI quatre saisons » ou du « CDI de longue durée », c'est une très belle expression. D'abord, il existe déjà une trentaine de types de CDI dans le Code du travail. On

peut donc sans doute en imaginer un de plus, l'ensemble étant déjà assez complexe. Ce que montre l'expérimentation Territoires Zéro chômeur, c'est qu'il est possible d'ouvrir des voies nouvelles. Il existe déjà des personnes qui travaillent tout en restant inscrites à France Travail, parce qu'elles occupent des emplois à temps partiel ou à durée réduite. Elles sont donc en emploi, tout en continuant à être accompagnées. C'est déjà un point important, car nous embauchons nous-mêmes des personnes qui ont connu le chômage de longue durée, mais qui ont pu avoir aussi, ponctuellement, des périodes de travail de courte durée. Ensuite, il faut assumer de faire évoluer le droit. Si l'on veut sécuriser les parcours de personnes qui travaillent dans des secteurs saisonniers - dans le tourisme, par exemple, ou en zone de montagne -, il faut permettre qu'elles puissent conserver une véritable sécurité de l'emploi au-delà des seules périodes d'activité. L'idée, c'est de pouvoir compléter les moments creux par d'autres activités utiles au territoire, éventuellement avec un financement public.

C'est exactement cela, au fond, la sécurité sociale professionnelle : comment sécuriser les parcours de vie et d'emploi de personnes qui ont fait le choix de travailler dans un secteur saisonnier, mais qui, à certaines périodes de l'année, n'ont tout simplement plus d'activité, alors même que le territoire, lui, continue d'avoir des besoins.

Intervention de Maryline Frati-Renosi, directrice déléguée au pôle développement territorial de la communauté de communes de la Costa Verde

Dans la Costa Verde, dans le comité local pour l'emploi, nous avons beaucoup insisté sur ce point. Il existe des travailleurs saisonniers pour qui cette activité ne suffit plus à assurer une vraie stabilité professionnelle, et même une stabilité personnelle, sociale, humaine. C'est pourquoi il est possible, en Costa Verde, d'intégrer le dispositif même lorsqu'on est saisonnier.

Intervention de Laurent Grandguillaume, président de TZCLD

Cela, c'est déjà une innovation. En réalité, il faut parfois accepter de bousculer un peu le droit pour le faire avancer. Le droit naît souvent de l'innovation ; il la reconnaît ensuite. Mais il est rare qu'il l'anticipe. Il faut parfois renverser un peu l'ordre habituel des choses. Je ne veux pas transformer cela en débat opposant tourisme et agriculture. Je pense au contraire que ces deux secteurs sont souvent complémentaires, et qu'ils peuvent se renforcer mutuellement. Il faut aller vers un tourisme durable, bien sûr, et il faut aussi que les territoires soient choisis, reconnus et valorisés pour leur singularité. Au fond, ce qu'il faut, c'est une vision politique. Une vraie vision. Quelle Corse touristique voulons-nous dans 10, 20 ou 30 ans ? Qu'est-ce qu'on construit aujourd'hui pour être au rendez-vous de cette histoire-là ? C'est maintenant que les choix se font. Sur la question des moyens : chaque contrat de travail dans Territoires Zéro chômeur est financé à hauteur de 75 % par ce que coûte le chômage. Autrement dit, cet argent est déjà de l'argent public. Il est géré par l'État, mais aussi par la collectivité territoriale, qui aujourd'hui finance le RSA. Une personne qui sort du chômage permet aussi une économie sur le RSA. Au lieu de laisser ces coûts exister passivement, on les réinjecte dans le financement durable de l'emploi. Cela se fait chaque mois, chaque année, de manière

pérenne, à hauteur de 75 % du coût de l'emploi. Le reste repose sur le développement du chiffre d'affaires, c'est-à-dire sur la vente de biens et de services, dans le cadre d'activités qui ne sont pas lucratives au sens classique du terme, mais qui produisent tout de même de la valeur. Par exemple, quand, dans certains territoires, on récupère et on démonte du verre de fenêtres, des entreprises comme Saint-Gobain rémunèrent cette activité. Cela génère un chiffre d'affaires qui entre dans l'équilibre économique de l'entreprise. C'est donc cet équilibre global qu'il faut comprendre. Je me souviens très bien du débat au Parlement. La gauche comme la droite ont voté le texte, mais certains disaient malgré tout : « Oui, mais enfin, on ne va pas financer ce dispositif pendant vingt ans… » J'ai répondu : « d'accord, mais au fond, vous feriez quoi si les gens restaient encore au chômage dans cinq ans, dans dix ans ? » Parce que c'est ça, la réalité : certaines personnes seraient encore au chômage dans cinq ou dix ans. Il y a donc un choix à faire. Soit on assume le coût du chômage, soit on assume le coût de l'emploi. Moi, je préfère assumer le coût de l'emploi. C'est sur cette base-là qu'on a trouvé un accord entre les différents partis. Il faut assumer le fait que certaines personnes resteront peut-être dans ce dispositif pendant cinq ans, dix ans, et que cela coûtera de l'argent. Mais il vaut mieux cela que de les laisser au bord du chemin. La pérennisation, au fond, c'est reconnaître qu'il y a un coût au chômage, choisir de le réorienter vers l'emploi, et le faire de manière durable.

Territoires Zéro chômeur n'est pas une solution à tout. C'est une expérimentation, qui va sans doute devenir un élément assez important du monde du travail, certes. Mais il peut aussi y avoir d'autres projets, d'autres solutions à expérimenter, à partir de cette idée simple : prendre un coût subi et en faire une opportunité. Demain, il y aura peut-être d'autres choses qui seront mises en place dans les territoires. Si on part de l'idée qu'un territoire peut viser le zéro chômage de longue durée, alors on peut sans doute imaginer d'autres dispositifs, auxquels on ne pense pas encore aujourd'hui, et qui pourraient être développés en parallèle. On parle par exemple des activités saisonnières, on parle de l'agriculture. Dans l'agriculture aussi, il y a des domaines où, s'il n'y a pas une injection d'argent au départ pour amorcer un projet, ça ne peut pas fonctionner. Parce qu'au début, ce n'est pas rentable. Il n'y a pas de rentabilité immédiate. Et pourtant, on en a besoin. On peut imaginer des systèmes de ce type. Dans l'agriculture aussi, il y a de la saisonnalité, par nature. D'ailleurs, beaucoup d'exploitants agricoles ont une activité agricole pendant une partie de l'année et, sur une autre période, exercent un autre emploi, parfois même salarié. J'en ai rencontré qui sont à la fois salariés et indépendants, parce qu'ils essaient de joindre les deux bouts, ce qui n'est pas toujours simple.

La bonne nouvelle, c'est qu'on peut innover. On peut le faire parce qu'aujourd'hui, 46 milliards d'euros sont consacrés au coût du chômage. Finalement, de l'argent, il y en a. Et cet argent pourrait servir à faire des choses très intéressantes pour nos territoires.

Intervention de Jean-Guy Talamoni, co-responsable scientifique du colloque « Nouvelles Lumières et innovation sociale »

Je crois qu'il y a peut-être eu, tout à l'heure, une incompréhension sur un point, notamment dans l'articulation entre ce que fait le fonds de dotation Corsica Sulidaria et le fonctionnement

ensuite de Territoires Zéro chômeur de longue durée. Les mécènes de Corsica Sulidaria ne financent pas directement les emplois. Ils financent les conditions d'élaboration du dossier qui permet l'habilitation du territoire. C'est cela, le système. C'est une étape essentielle, puisque c'est la condition pour obtenir cette habilitation. Mais, une fois l'habilitation obtenue, l'entreprise à but d'emploi reste une entreprise. Elle fonctionne toutefois avec un soutien des pouvoirs publics.

Intervention de Véronique Albertini, Corsica Sulidaria

Quand le fonds de dotation a été créé, c'était au terme d'une réflexion : comment, nous aussi, à travers ce fonds, pouvions-nous apporter notre contribution à la lutte contre la précarité, au sens large, sur l'ensemble de la région corse ? Ça, c'est le fonds de dotation. Ensuite, il y a Territoires Zéro chômeur longue durée. C'est vrai que, comme j'étais déjà membre de l'association nationale, la lutte contre la précarité était pour nous, administrateurs et membres, un enjeu majeur. Il était important de pouvoir répondre à des situations d'urgence avec des moyens d'urgence. Nous l'avons fait pendant la crise du Covid. Nous l'avons fait aussi quand une association à Ajaccio a vu ses locaux totalement inondés, c'étaient les Restos du Cœur, pour reconstituer les stocks, etc. Cela, c'est notre solidarité immédiate. Mais, pour nous, il est encore plus important de lutter à la racine. Autrement dit, de ne pas se contenter de multiplier les rustines, les aides ponctuelles. Agir à l'origine, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire permettre à chaque individu, quel qu'il soit, d'avoir un travail. C'est cela, notre fondement.

Les deux choses sont donc différentes. Si notre fonds a choisi d'investir auprès de la Costa Verde, c'est pour une raison simple : malgré le vote unanime du conseil communautaire, il n'y avait pas les moyens financiers pour aller plus loin. Si le fonds de dotation Corsica Sulidaria n'était pas intervenu, en allant chercher des mécènes pour financer cette étape et donner les moyens à la communauté de communes, TZCLD n'existerait pas aujourd'hui sur ce territoire. En quelque sorte, nous avons joué le rôle d'une puissance publique. Simplement, nous sommes des acteurs privés. Nous serons prêts à le refaire dans d'autres zones. Mais cela nous demande énormément d'efforts, notamment pour convaincre les mécènes. Et je le rappelle : nous venons tous d'horizons très différents, avec des parcours professionnels très différents. Mais nous avons une chose en commun : l'innovation ne nous fait pas peur. Deuxième point, sur la pérennité. Je crois que TZCLD, au fond, n'est pas un dispositif descendant. C'est un projet, et c'est un outil horizontal. Il ne faut jamais le perdre de vue. Nous ne sommes pas dans un système de prescription. Les gens n'ont pas "droit" à TZCLD ; ils sont volontaires pour rejoindre la démarche. Et tout le monde est volontaire : les chômeurs de longue durée, les pouvoirs publics, les entreprises, les associations déjà présentes sur le territoire. Nous sommes dans une logique de volontariat collectif. Ce qu'il ne faut pas oublier non plus, c'est la manière dont cela fonctionne, et pourquoi on dit que c'est compliqué à mettre en place. Il y a deux étapes très importantes. La première, c'est une analyse économique du territoire. Nous voulons savoir de quoi le territoire, et plus largement sa population, a besoin pour mieux vivre. À partir de là, nous ne pouvons pas créer des emplois fictifs. Si nous nous mettions à

créer des emplois artificiels, il n'y aurait évidemment aucune pérennité, puisqu'il n'y aurait pas de besoin réel derrière. Il faut donc d'abord repérer les besoins du territoire. Ensuite seulement, on peut commencer à réfléchir avec les volontaires, avec les autres acteurs locaux déjà présents - les agriculteurs, les chefs d'entreprise, les associations d'insertion, etc. Nous devons rassembler toutes ces forces pour trouver une solution. Ce n'est pas nous qui allons l'imposer pour les personnes privées durablement d'emploi. Ce sont elles qui vont la construire, avec nous et avec l'État. C'est là toute la différence de nature de Territoires Zéro chômeur de longue durée : la démarche reste horizontale. On ne peut pas remplacer un pouvoir centralisé parisien par un autre pouvoir centralisé, même local ou régional, sinon on reproduirait exactement les mêmes effets. Quand on dit qu'on peut modéliser, oui, on peut modéliser certaines choses. Maintenant, nous avons un exemple en Corse. Avant, il y en avait sur le continent, mais quand on allait défendre cette idée ici, on nous répondait souvent : « Oui, mais chez nous, c'est toujours plus compliqué. » Aujourd'hui, nous avons un modèle corse. On peut donc modéliser la réflexion, retracer le chemin, identifier les obstacles rencontrés et la manière dont nous y avons répondu. En revanche, on ne pourra jamais modéliser les solutions de travail et d'emploi elles-mêmes pour chaque micro-territoire. Ce n'est pas possible. On ne peut pas prendre une solution et la dupliquer ailleurs. On retrouvera peut-être les mêmes problématiques, en partie. Mais si le travail créé n'est pas un travail concret, utile et pertinent sur le territoire concerné, alors cela ne fonctionnera pas. Dans ce cas, on retombera dans un dispositif qui produira peu d'effets.

Intervention de Maryline Frati-Renosi, directrice déléguée au pôle développement territorial de la communauté de communes de la Costa Verde

J'ai vu le chemin parcouru, en particulier dans le domaine agricole. Même si nous ne sommes pas encore dans l'autosuffisance, nous avons aujourd'hui des produits de qualité. Nous sommes dans une région qui compte beaucoup d'AOC, beaucoup de savoir-faire et de qualité. Nos produits sont reconnus, les gens acceptent d'en payer le prix pour les déguster. C'est une réalité. En tant que consommatrice et non productrice, je le fais très volontiers, parce que j'aime mon territoire et j'aime ses produits. Je crois que beaucoup d'entre nous sont comme ça. Nous sommes, en quelque sorte, les meilleurs ambassadeurs de nos produits, y compris à l'extérieur du territoire. Quand je dis cela, je parle aussi de tourisme, avec César Filippi. Nos structures se sont vraiment améliorées. Les personnes qui ont pris la relève - parce qu'il s'agit souvent de familles ayant hérité d'hébergements créés dans les années 70 - ont su faire évoluer les choses. Elles ont repris ces établissements, mais aujourd'hui, elles sont devenues de véritables gestionnaires, des chefs d'entreprise. Elles ont mis en place des stratégies, elles s'adaptent, elles avancent malgré les difficultés. Des dispositifs comme Territoires Zéro chômeur de longue durée apportent une pierre de plus à l'édifice pour la Corse. Ce que je voulais surtout vous dire, c'est qu'aujourd'hui, beaucoup de gens sont positifs. Le tourisme, ce n'est pas seulement le tourisme : c'est aussi l'agriculture, la culture, le patrimoine. C'est la directrice de l'Office de tourisme qui vous le dit : on peut concilier toutes ces dimensions avec ce que nous sommes. Le tourisme fait pleinement partie de notre identité, et il faut le valoriser à la hauteur de ce qu'il est. Concernant le CDI saisonnier, nous en avons longuement

parlé avec Laurent Grandguillaume. Nous y croyons très fort, et nous pensons que cela peut être une véritable solution pour donner du travail à tout le monde toute l'année.

Intervention de Laurent Grandguillaume, président de TZCLD.

Pour conclure, je voulais parler aussi de mon propre parcours, de mon cheminement personnel, depuis cette rencontre à l'université d'Harvard. Autour de cette question : qu'est-ce qui fait qu'un territoire ne vient pas à un projet ? Et qu'est-ce qui fait qu'une personne, elle non plus, ne vient pas à un projet, alors même qu'on le porte avec conviction ? C'est une question que j'ai toujours eue en tête. Elle est venue rencontrer celle de la Corse et du projet Territoires Zéro chômeur en Corse, avec toutes les personnes mobilisées autour de la table, y compris lorsqu'il n'y avait, au départ, qu'un seul territoire réellement engagé. Cela m'a aussi fait avancer dans la résolution d'autres problèmes ailleurs. En essayant de comprendre quels étaient les freins en Corse, cela m'a aidé à débloquer d'autres situations, notamment en Haute-Vienne, où je faisais face à une réticence du président du conseil départemental, alors même qu'il s'agit d'un territoire historiquement de gauche, avec une vraie tradition de solidarité. Pourtant, il y avait un blocage - dans son propre canton, d'ailleurs. En réfléchissant à la manière dont nous essayions de résoudre les choses en Corse, je me suis dit qu'on pouvait peut-être procéder autrement, par une forme de médiation d'affirmation.

Parce que, dans ce projet en Corse, il y a eu une médiatrice : Véronique Albertini. Il ne s'agit pas d'une médiation molle, d'un consensus tiède comme on peut parfois en connaître en politique. Non. C'est une médiation d'affirmation. Cela veut dire créer du lien entre des personnes qui, parfois, ne se parlent pas. Parce qu'il existe des clivages, des oppositions, des batailles politiques : c'est la vie normale d'un territoire. Mais il faut, à un moment donné, des personnes capables de faire cette médiation-là, ferme et constructive.

Moi-même, j'ai aussi dû jouer ce rôle, parce que, vis-à-vis de la Corse, il existe des préjugés, et je les ai rencontrés. Il y a des imaginaires qui s'affrontent : ceux qui existent en Corse, portés par les partis ou par les histoires locales, et puis il y a aussi l'imaginaire de l'État. Ces visions peuvent entrer en confrontation, parce que chacun regarde la réalité à sa manière.

Alors la question, est la suivante : comment faire parler tout le monde ? Comment construire, même quand on n'est pas d'accord ? Heureusement, nous sommes encore dans un moment où cela reste possible. Il y a eu la médiation des élus du territoire, celle du président de la communauté de communes, Marc-Antoine Nicolai, qui est un homme de dialogue. Il y a eu France Travail, il y a eu les solidarités locales. Bref, il y a eu un ensemble d'acteurs. Finalement, là où tout paraissait bloqué - et, à un moment donné, je me suis dit qu'on n'y arriverait jamais - on a réussi.

Il faut dire qu'on avait tout eu. On avait même eu une délibération d'une communauté de communes qui avait été retoquée au contrôle de légalité par la préfecture. C'était, je crois, le seul cas que j'avais vu dans tous les territoires rencontrés. Là, je me suis vraiment dit que cela allait devenir très compliqué. Cela a pris du temps, trop de temps sans doute, mais on a réussi.

Si cela a été possible ici, cela le sera ailleurs aussi, dans d'autres communautés de communes, parce qu'on commence à savoir comment faire.

C'est un point important, parce qu'il y a des freins en Corse, comme il y en a partout ailleurs. De tout cela, on tire des enseignements. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles j'ai choisi d'en faire aussi une thèse, d'écrire sur ce parcours. La seule chose que je transmettrai peut-être durablement de cette expérience, ce sera cet écrit : un document dans lequel je prendrai du recul sur ce qui a été fait, sur ce que j'ai observé en tant qu'acteur engagé, dans une forme de participation observante, pour dire ce que j'ai vu et ce qu'il a été possible de construire. Aujourd'hui, le projet est aussi devenu international.

Nous avons une reconnaissance de l'ONU. Olivier De Schutter, rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté, a mis Territoires Zéro chômeur de longue durée en lumière dans l'un de ses rapports. L'Organisation internationale du travail est venue visiter récemment un territoire, à Villeurbanne, pour voir concrètement ce qui s'y fait. Elle a également cité l'exemple de TZCLD dans un rapport sur les réponses qui ont fonctionné après la crise sanitaire.

L'OCDE nous a invités à présenter le projet devant sa commission sur le développement local. La Commission européenne s'en est emparée et a lancé un appel à projets doté de plus de 20 millions d'euros, ouvert à tous les pays européens. Il y a eu 70 candidatures, et 20 territoires ont été retenus. Aujourd'hui, nous sommes sollicités par l'Allemagne, par d'autres pays encore, pour partager notre expérience et, modestement, les inspirer. Nous sommes même désormais sollicités par la Banque mondiale, qui évoque la possibilité d'intervenir dans une conférence sur l'emploi en Ukraine. Pourquoi l'Ukraine ? Parce qu'en Ukraine, il y a la guerre. Une partie importante de la population en âge de travailler est partie au front. Parmi celles et ceux qui reviennent, beaucoup sont blessés. Il faut donc penser des formes d'emploi adaptées à ces nouvelles réalités, au handicap, aux traumatismes, aux limitations physiques. Il y a aussi, dans ce contexte, des freins culturels autour du travail des femmes, avec une place encore différente de celle qu'on peut connaître dans d'autres pays. Nous n'allons évidemment pas y exporter un modèle tout fait. Il ne s'agit pas de reproduire mécaniquement Territoires Zéro chômeur ailleurs. Mais nous pouvons témoigner, inspirer, partager une méthode, une philosophie. C'est cela qui est intéressant : une idée universelle - celle d'éradiquer le chômage de longue durée en mobilisant les coûts du chômage pour créer des activités utiles au territoire - peut prendre forme dans des contextes très différents, à condition de l'adapter à la réalité locale. Cela s'appelle Territoires Zéro chômeur ici. En Allemagne, cela s'appelle autrement. Peu importe, au fond. L'essentiel, c'est que l'idée fasse son chemin. Elle est d'ailleurs soutenue aussi par les partenaires sociaux. La Confédération européenne des syndicats appuie le projet au niveau européen. C'est donc une idée qui continuera à avancer. Je ne sais pas jusqu'où elle ira, ni sous quelles formes, mais elle poursuivra son chemin.

Le principal, c'est d'agir pour les grandes causes. Et puisque j'ai commencé avec Jaurès, je terminerai avec lui. Dans son célèbre discours à la jeunesse, il disait, en substance, que l'important est de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense l'univers nous réserve, ni même s'il y en aura une. Autrement dit, le plus important n'est pas de savoir si l'on

sera récompensé, décoré ou reconnu, mais de se dire : voilà, nous avons une cause, nous nous y engageons, nous essayons, nous tentons quelque chose. C'est ce que vous faites aujourd'hui en Corse.